

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 19 JUILLET 2024**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée en marché, procédure adaptée pour la mise en conformité de la station carburant des services techniques de la Ville de Gap.
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société CASTRES EQUIPEMENT (13 680 LANCON DE PROVENCE) pour le lot 2 est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un marché avec la société CASTRES EQUIPEMENT située à LANÇON DE PROVENCE (13680) pour le lot 2 de l'opération de mise en conformité de la station carburant des services techniques de la Ville de Gap.

**Article 2 :**

Le présent marché est conclu pour le montant suivant :

Lot 2 : Réseaux pétroliers pour un montant de 22 132.82€ HT

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général de la Ville.

**Article 3 :**

Le marché est conclu pour une durée de 6 mois, à compter de sa date de notification.

**Article 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 19 JUILLET 2024

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 26/07/2024  
Publié ou notifié le : 26/07/2024

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2024\_07\_438**  
Objet : **Il est conclu un marché avec la société CASTRES EQUIPEMENT située à LANÇON DE PROVENCE (13680) pour le lot 2 de l'opération de mise en conformité de la station carburant des services**

Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-07-19 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de compétences des communes  
Identifiant unique : 005-210500617-20240719-D2024\_07\_438-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20240719-D2024_07_438-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_15052.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240719-D2024_07_438-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juillet 2024 à 11h56min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juillet 2024 à 11h56min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juillet 2024 à 11h56min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juillet 2024 à 11h56min46s	Reçu par le MI le 2024-07-26